

Les engagés conditionnels qui ont obtenu des sursis. En un mot tous les militaires des classes indiquées ci-dessus qui n'ont jamais été appelés sous les drapeaux.

Petite correspondance

A. M. M. D. B. C. H. de Wattelet. Nous vous prions de vous reporter à la note que nous publions dans la chronique locale sous la rubrique *avis divers*.

BORGES. — Les électeurs du canton de Borgues (Nord) sont convoqués pour le dimanche 20 juin courant, à l'effet d'élire leur représentant au conseil général, en remplacement de M. Loos, démissionnaire.

BAILLEUL. — Les électeurs du canton de Bailleul-Nord (Nord) sont convoqués pour le dimanche 20 juin courant, à l'effet d'élire leur représentant au conseil général, en remplacement de M. Lothé, décédé.

AVESNES. — On rapporte que la compagnie du Nord a l'intention de faire commencer, dans un mois, les travaux de la seconde voie de la ligne d'Annoy à Hirson.

Un instant de panique s'est produit hier au théâtre pendant la représentation de *Le Tour du Monde* à la nouvelle de l'incendie. Plusieurs personnes entendant le cri de *au feu*, crurent que c'était le théâtre qui brûlait, et tout le monde se précipita vers les portes. La salle était comble ce soir-là, il s'en suivit un certain désordre, mais l'administrateur du théâtre vint rassurer le public et la représentation put continuer.

VALENCIENNES. — On annonce que la ville de Valenciennes vient d'obtenir, pour ses écoles de la rue Capron, une allocation de 25,000 fr. du ministre de l'instruction publique.

MOURIZ. — Le sieur Jules Dubamel, âgé de 37 ans, journalier à Mouriz, était atteint, depuis six semaines, d'une maladie dont l'un des caractères était la manie de la persécution: cet homme se croyait menacé partout et par tous.

Le dimanche 23 mai, son frère, Narcisse Dubamel, ferblanter à Saint-André, l'alla chercher et le ramena chez lui de la droite; mais trouvant la surveillance dont il était l'objet, le pauvre malade se précipita la tête la première, dans la matinée, du 27, dans un puits profond de 250 pieds, d'où l'on n'a pu le retirer que son cadavre.

SISSY. — Jeudi, vers six heures et demie du matin, un terrible accident a mis en émoi la paisible population de Sissy.

La moitié d'une maison construite en briques venait de s'écrouler sur la famille Perneux-Lemaire qui l'habitait. Un enfant était étouffé sous les décombres, deux autres blessés sans gravité. M. Perneux-Lemaire a eu toutes les peines à s'échapper à temps, encore n'a-t-il été atteint, mais légèrement, en se retirant.

CAMBRAI. — Le bruit courait hier, à Cambrai, que M. Clirier, député, avait été ramené ici, atteint d'une maladie grave.

M. Clirier est bien rentré à Cambrai, mais il n'est que légèrement indisposé.

DOUAI. — Dans son numéro du mercredi 18 juin 1878, l'*Ami du Peuple* s'exprime en parlant de la procession de la Fête-Dieu.

« La tenue administrative des hospices à la barbarie de contraindre les malheureux vieillards de l'hôpital à assister au cortège, au mépris de la liberté de conscience et au détriment de leur santé. »

Cet ordre leçon, l'*Ami du Peuple* l'adressera sans doute cette année à MM. Dubois-Establé, Legendre, Mellier et Wattelet.

« Voyez-vous l'*Ami du Peuple* traitant ces quatre administrateurs républicains de barbares qui font le malheur des vieillards de l'hospice, et de contempteurs de la liberté de conscience qui sont nuisibles à la santé de leurs administrés. »

Quel savoir cet intelligent ami a lancé le 18 juin 1878 !!! (Gazette de Douai.)

L'accident d'Ailly-sur-Noye

Le malheureux Dupuis, qui avait subi avec un grand courage la terrible opération de l'amputation, succomba hier soir à ses horribles blessures.

Son corps va être transporté à Paris pour y être inhumé.

Etat-Civil de Roubaix.

DECLARATIONS DE NAISSANCES du 31 mai. — Jules Cartrel, rue des Longues-Haies, cour Fochard, 2. — Adolphe Vanseverer, rue de la Chaussée, 4. — Albert Pinquet, maison Guillaume Lefebvre, 55. — Coralie Willems, chemin des Couteaux, maison Lescaut, 2. — Joséphine De Meester, rue de la Perle, 68. — Mathilde Brugeman, rue Sainte-Thérèse, cour Bernard, 5. — Carlos Malbecq, rue des Longues-Haies, cour Fochard, 27. — Alfred Doyennette, rue de la Lys, maison Bény, 5. — Jeannette Leclercq, rue de la Balance, 41. — Eugène Bayart, rue de Lille, 81. — Fernand Andrieu, rue de la Limite. — Hélène Ingheles, rue des Longues-Haies, cour Decobinck, 13. — Henri Hoornaert, rue du Tilleul, 27. — Hortense Pulz, rue Philippe-le-Bon, 6. — Virginie Francœur, rue de Lannoy, cour Boyaval, 9. — Anatole Fournier, rue de la Balance, 41. — Louis Parent, rue du Pile, maison Orange. — Louise Proust, rue St-Anthoine, 10. — Hubert Vangansbecke, rue de Lille, 181.

DECLARATIONS DE DECES du 31 mai. — Armande Debroux, 5 mois, rue du Nouveau-Séjour, 45. — Joseph Fournier, 45 ans, journalier, Hôtel-Dieu. — Emmanuel Declercq, 40 ans, entendeur, Hôtel-Dieu. — Benoit Beauscart, 82 ans, ancien professeur, rue Neuve, 10. — Ferdinand Lacomble, 52 ans, journalier, sentier de la Basse-Masure, maison Pottier, 10. — Arthur Krabanski, 16 ans, découronné, rue de l'Alma, 139. — Louis Fippo, 72 ans, rentier, rue de la Vierge.

MARIAGES du 31 mai. — Achille Masure, 27 ans, peintre, et Félicie Duleu, 21 ans, bobineuse. — Jean-Baptiste Dupon, 20 ans, journalier, et Marie Devuyt, 19 ans, pépinière. — Achille Roose, 24 ans, lamier, et Lydie Demaille, 24 ans, bobineuse. — Léopold Delanooy, 35 ans, receveur communal, et Juliette Langouche, 27 ans, sans profession.

Etat-Civil de Tournai

DECLARATIONS DE NAISSANCES du 1er juin. — Angèle Vandamme, Phalempin. — Germaine Leroux, chemin des Bottes. — Barbe Mahieu, rue Nationale. — Clémentine Dutat, rue Moulin-Fagot. — Mélanie Lambert, rue Wiboc-Choquetronne. — Elise Dalle, Grand Plaisir.

DECLARATIONS DE DECES du 1er juin. — Adèle Flament, 37 ans, 4 mois et 12 jours, épouse de Jules Belague, rue du Brun pain. — Georges Lasuy, 3 mois et 15 jours, rue de la Latte.

Convois funèbres à Obits

UN OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église des Révérends Pères Recollets, à Roubaix, le lundi 7 juin 1880, à 9 heures, pour le repos de l'âme Monsieur LUCIEN GABRIEL-LEONARD ALPHONSE SAMARCO, décédé à Roubaix, le 7 juin 1878, à l'âge de 16 ans et 10 mois. Les personnes qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme entendant lieu.

BOURSE LINIERE. — On continue à se préoccuper vivement de l'état des lins sur pied, on considère généralement que si la pluie a pu, en certains endroits, améliorer la récolte, la floraison était trop avancée pour qu'on ait du

lin de longueur ordinaire. On ne compte plus guère que sur une demi-récolte. Les affaires en lin ont été assez actives, les filateurs demandent de la hausse, mais les acheteurs résistent. En telles transactions limitées. En lins de Russie, les affaires ont été actives, on a obtenu une hausse de 2 1/2, sur certains genres. Les affaires en lins du pays ont été actives sur place, on a payé une hausse moyenne de 3 à 4 1/2.

MARCHE AUX GRAINS du 2 juin. (Bulletin commercial). — 700 hectolitres vendus en baisse de 25 centimes. Les farines sont toujours fermes de 42 fr. à 42,50 en boulangerie suivant marques.

MARCHE AUX GRAINS du 2 juin. (Communiqué par l'Hôtel-de-Ville). — Hausse moyenne de 0 fr. 22 c. l'hectolitre.

Belgique

— Les scrutins de ballottage dans la province de Namur ont été favorables aux catholiques qui conservent la majorité au conseil provincial et qui restent les maîtres dans six députations permanentes sur neuf.

— MARCHIENNES. — Samedi matin, vers 10 heures et demie, un ouvrier des ateliers de la compagnie du Nord à Marchienne était monté sur le marche-pied d'une locomotive que l'on remais dans les ateliers de réparations. Arrivé au seuil de ce bâtiment, il fut si fortement serré, entre la machine et une pilestre supportant le toit, qu'il succomba peu de temps après.

La victime de cet accident est le nommé Léopold Bournois, célibataire, âgé de 24 ans.

— BRUXELLES. — Un acte, qui n'a pu être commis que par un fou, a causé dimanche à Bruxelles un étonnement général.

Au moment où la reine faisait, en poche, sa promenade habituelle dans la direction du bois de la Chambre, passait à l'angle de l'avenue Louise, et de la chaussée de Vleurgat, un individu, assez bien vêtu, dit-on, lancé dans la direction de la voiture royale une pierre.

La reine a été effleurée très légèrement à l'épaule. Sa Majesté a continué tranquillement son chemin tandis que l'auteur de cet acte insensé et inexplicable parvenait à disparaître sans être arrêté.

— ANVERS. — On est toujours sans nouvelles du *Mercurator*, steamer belge parti depuis un mois dix semaines d'Anvers pour New-York. Tout espoir est à peu près aujourd'hui abandonné. Un fait assez étrange c'est qu'un pigeon qui se trouvait sur ce navire a été recueilli en mer, à 1,200 milles de New-York, par le steamer allemand *Feia*. Le capitaine du *Mercurator* avait l'habitude d'emporter toujours avec lui un certain nombre de ces oiseaux, qui portaient une marque distinctive. Celui recueilli cette fois ne portait aucune correspondance. Le *Mercurator* était un grand steamer belge de marchandises qui portait, officiers compris, 33 hommes d'équipage. Il avait également à bord, dans ce dernier voyage, Mme Wauters, femme d'un membre de la colonie belge de New-York, et ses deux enfants.

— INCENDIE DE BRUXELLES. — Un correspondant d'une feuille légitime lui écrit de Malmédy, en date de jeudi :

« Un incendie, qui a pris de vastes proportions, s'est déclaré dans les grandes bruyères situées entre Malmédy et la Baraque Michel. Activées par un vent violent, les flammes continuèrent rapidement, grâce à la sécheresse, leur œuvre de destruction. L'incendie projeta dans le ciel des tourterelles et exhalait une forte odeur de tourbe. Plusieurs centaines d'hectares sont déjà détruits. Il y a deux foyers distants de plusieurs kilomètres l'un de l'autre. Hier, la maille-poste prussienne a éprouvé les plus grandes difficultés à traverser les bruyères enflammées des deux côtés de la route. Les habitants de la Baraque Michel sont dans la désolation et s'efforcent d'arrêter les progrès du feu. »

— LUTTRE. — Un affreux accident s'est produit, jeudi 27, vers midi, dans la station de Luttre. Un homme d'équipe, en manœuvrant des wagons, voulut s'introduire dans la voie d'un train, mais le malheureux, manquant le pied, tomba et eut un bras et une jambe coupés. Ce n'est pas tout; rejeté contre un réverbère, il fut relancé sous les roues du wagon et fut décapité.

FARCIENNES. — Une collision a eu lieu entre la gare privée de Ternier et la station de Farciennes. Deux trains de marchandises se sont tamponnés. L'une des machines a subi de graves avaries: le fourgon du train tamponné a été lancé en bas du remblai.

— Tournai. — Un ouvrier occupé à nettoyer une des boîtes des essieux d'une voiture d'un train de marchandises a été atteint, samedi, à la gare, par l'explosion de la boîte et affreusement brûlé. On l'a transporté à l'hôpital.

— On a retiré de l'Escant, mardi matin vers huit heures, à proximité de l'école de natation, le cadavre d'un ouvrier. Il a été déposé à la Morgue.

— MONS. — Un soldat du régiment de chasseurs, en garnison à Mons, vient d'ouvrir la funèbre série annuelle des accidents de bains. Ce malheureux, appartenant à la classe de 1877, était rentré au corps depuis lundi seulement, rappelé pour deux mois. Samedi il avait reçu la visite de son père. Après l'avoir reconduit jusqu'à la station, il alla se baigner. A peine entré dans l'eau, il fut frappé de congestion. Son corps a été transporté, le soir, à l'hôpital.

— ELECTIONS LEGISLATIVES. — A Namur, M. Moncheur, représentant catholique, se retire; M. Paul de Bruges, conseiller provincial, se porte candidat à sa place aux élections du 8 juin.

— OÙ S'ARRÊTE LE RÉALISME DE L'ÉDUCATION MODERNE? — Les façons qu'on a d'instruire les écoliers communaux finissent par choquer jusqu'à nos étudiants en médecine: imaginez donc que ces jeunes gens vont l'autre jour arriver dans leur cabinet anatomique, tout un bataillon d'écoliers communaux à qui leurs maîtres veulent relever tous les secrets de l'organisme humain, en leur faisant voir jusqu'aux rougeurs les plus intimes — et les moins honorables. — Couvenez après cela que bien étrange, bien large et bien zéléiste est la morale en fait dont on veut substituer nos classes officielles, et l'enseignement à la vieille morale à celui de terre et de chrétienté. (Gazette de Liège.)

FAITS DIVERS

— UN DRAMATIQUE DUEL. — Nous avons raconté, qu'à la suite d'un duel qui avait eu lieu dans une chambre, à Paris, une information avait été ordonnée.

Cette information fort longue et surtout fort difficile, confiée à M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, est terminée aujourd'hui. Le juge d'instruction, est aujourd'hui chargé de cette affaire sur laquelle voici quelques détails :

Une discussion s'était élevée dans un restaurant, situé, 34, boulevard Saint-Michel, entre deux jeunes gens, M. R... de M... sous-lieutenant de cavalerie, et M. X... d'origine italienne. Le sujet de la discussion était une fem-

me, nommée C... qui dinait dans un restaurant avec M. R... et que X... ne cessait de regarder impertinemment.

Quelques paroles fort vives furent échangées entre les deux jeunes gens. L'officier sortit avec la femme C... et se rendit dans un cabinet souterrain de l'hôtel de Saint-Michel, au coin de la rue Cojars. M. X... les y rejoignit quelques minutes après.

Pour éviter une nouvelle discussion, M. de M... changea une fois encore de café et trouva dans ce dernier établissement, une de ses amis auxquels il raconta la persistance que mettait X... à les suivre quand, tout à coup, celui-ci apparut et vint se placer à une table voisine.

Dix minutes après, la scène du restaurant se reproduisit, les deux adversaires allaient en venir au mains, quand l'un d'eux proposa de vider la querelle par un duel. Cette proposition fut acceptée et séance tenante, MM. de M... et X... choisissant leurs témoins, se rendirent au domicile de la femme C..., 41, rue de l'École de Médecine.

Le duel eut lieu dans le salon. M. de M... blessé deux fois, fut obligé de rester au lit pendant plusieurs jours; adversaires et témoins avaient gardé sur cette affaire le silence le plus complet quand le hasard leur fit connaître à la justice une partie de ce drame.

On sut bientôt le nom d'un des combattants, M. de M... Mais interrogé, il ne voulut rien dire. Quelques jours après, on découvrit le nom de l'autre combattant, ou lieu de le dire, mais les deux femmes qui auraient pu donner quelques renseignements, la femme C... et la femme L..., dite l'espagnole, étaient parties en province sans donner de nouvelles.

M. Clément découvrit ensuite l'un des témoins de M. de M... M. V..., qui lui refusa de parler. L'information toutefois était activement poursuivie, plusieurs jeunes gens de la ville de Bruxelles furent interrogés, mais ils purent prouver qu'ils ne connaissaient rien de cette affaire.

Jeudi dernier, enfin, on retrouva les traces de deux des combattants; elle parvint à jeter un peu de jour sur ce duel mystérieux.

Samedi, M. Clément apprenait les noms de tous ceux qui avaient participé à cette affaire, et il remettait le résultat de son information au parquet.

— On écrit de Caen, 28 mai :

« Ces jours derniers, en creusant le nouveau bassin, les ouvriers rencontrèrent sous la pioche un corps résistant. On était arrivé à la couche de sable, et le fait parut étrange.

M. l'agent voyer chef fit alors débayer avec soin, l'on vit à jour un bateau bien conservé. Ce bateau était en fer et se trouvait sur la grève, se trouvait à une distance d'environ 15 mètres.

Cette trouvaille, qui remonte peut-être à treize ou quatorze cents ans, consistait en une gabarre en chêne qui était entourée d'une tange semblable à celle que l'on trouve aux embouchures de la Vire et de la Sée. Actuellement, cette barque se trouve à 3 mètres au-dessous du niveau de la mer, et dans les basses eaux, elle serait encore couverte de deux mètres d'eau. »

— DRAME DANS UNE MÉNAGERIE. — On mande de Nancy qu'à la ménagerie Salva, pendant la représentation, au moment du travail des panthères, les lions placés dans une cage voisine ont fait irruption dans la cloison, puis se sont rués dans la cage des panthères où à ce lieu une lutte acharnée.

Une panthère a éventré un lion qui hurlait de douleur.

Le dompteur parvint, grâce à un sang-froid et à une énergie rares, à faire rentrer les deux panthères dans leur cage, puis ensuite lâcher à la panthère le lion qu'elle étranglait et qui a été coté brisé.

Depuis cette lutte, les carnaissiers sont dans un état d'effarement indescriptible. La salle était hahitante pendant ce combat ému.

— CHUTE TERRIBLE D'UN DANSEUR SUR CORDE. — Le fameux danseur de corde Tompson, surnommé le vaiveur de Blondin, vient de faire une chute terrible à Pesth.

Travesti en cuisinier, il poussa devant lui une poêle roulante sur la corde; tout à coup il perdit l'équilibre, la poêle tomba, mais le danseur ne racrocha à la corde.

A peine avait-il fait que le vaiveur perdit de nouveau pied et tomba de la hauteur de trois étages sur le bord du filet, et de là sur le sol. On l'a relevé saignant et évanoui; il a été transporté à l'hôpital militaire de Pesth.

— Un crime épouvantable vient d'être commis au village de Segur (Corrèze). Le docteur Dumas a été assassiné, son neveu désigné par la amour publique, est entre les mains de la justice.

Le docteur Dumas était très populaire et jouissait d'une fortune relativement importante. Appelé dans un village, il ne parlait passans s'être assuré de son troupe de 12 autrichiens ne pouvaient pas profiter de sa présence pour se faire soigner à prix réduit.

Le docteur Dumas avait été victime, l'an dernier, d'un vol d'environ cent mille francs qui donna lieu à une instruction, au cours de laquelle une restitution a pu être intégralement opérée et mise fin à toutes poursuites.

— On assure qu'un éboulement s'est produit hier soir vers trois heures, dans le tunnel de Montéral, à Malafolie, près Firminy (Loire). Un puisatier a été blessé assez grièvement. Il a été transporté à son domicile.

Quatre puisatiers n'ont pas encore été retrouvés et se trouvent dans les débris sous les décombres ou s'ils sont cernés dans les galeries.

On travaille activement pour découvrir les victimes; une foule immense stationne dans les alentours du puits. Cette nouvelle qui s'est rapidement répandue a jeté partout le trouble et cause dans Firminy la plus vive émotion.

— On donne des nouvelles fort rassurantes sur le gibier, poil et plume, dont la fécondité, cette année, réjouit le cœur des gardes chasse et... des chasseurs.

Les nids de perdrix et de faisans sont à moitié garnis d'œufs; l'incubation se fait dans des conditions on ne peut plus favorables et, si le temps se continue, les petites familles seront bientôt hors de danger.

Nous sommes, du reste, arrivés au moment critique: si l'on se le rappelle, ce sont les pluies que nous avions, l'année dernière, à cette époque, qui détruisirent les nids et les poussins des gallinacés périrent dans les herbes humides et froides.

Donc, si la sécheresse continue, on peut, dès à présent, prédire une augmentation notable dans la population cynéogone, et partant, une bonne saison cynéogone.

— Le nommé Monbiron, âgé de 38 ans, dénoncé à la maison d'arrêt de Valenciennes, s'est évadé dans la nuit de samedi à dimanche dernier. Il a profité d'une échelle posée contre la grille du factinaire pour escalader le mur et prendre la clef des champs.

Cet homme avait été condamné pour attentat à la pudeur.

On nous annonce à l'instant que Monbiron vient d'être repris près de Furnes et réintégré en prison.

TRIBUNAUX

Pendant que M. Gambetta présidait lundi la Chambre des députés, le bruit se répandit à la Bourse qu'il venait d'être victime d'un grave accident de voiture et qu'il était dans un état désespéré.

Plusieurs dépêches télégraphiques adressées à des agents, change mentionnaient cet accident et donnaient en même temps des ordres pour des opérations à faire immédiatement à la Bourse. L'émotion s'est éteinte, et cette manœuvre frauduleuse, et nous croyons savoir que l'on a saisi les originaux des dépêches adressées aux agents par divers individus qui avaient concerté ce coup. Il est à remarquer que c'était hier la liquidation ordinaire de fin de mois, et que les auteurs de cette manœuvre frauduleuse espéraient agir sur les cours par l'émission de cette fausse nouvelle. L'émotion est ouverte et plusieurs agents de change doivent être ou ont déjà été appelés devant le préfet de police pour faire savoir s'ils connaissent les signataires des dépêches qui leur étaient adressées.

LE DRAME DE SLAGESLE

Nous recevons de Copenhague la dépêche suivante :

Un drame horrible vient de se passer à Slagesle, près de Copenhague.

Dans un accès de folie, la femme d'un ouvrier a été se précipitant dans un étang, où elle s'est ensuite précipitée elle-même. L'alné des enfants ayant réussi à tenir la tête au-dessus de l'eau, a été retiré à demi-mort. On espère cependant le sauver.

Le malheureux père est fou de désespoir.

A REPRENDRE, pour cause de santé,

un gros, en pleine prospérité, dans une des principales villes de Belgique. Facilité de paiement. — Adresser les lettres M. H. B. rue du Champ-de-Mars, 1, Bruxelles. 21663

NOUVELLES DU MATIN

COMMISSION DE LA MAGISTRATURE. — La commission de la magistrature a examiné le projet de loi relatif à l'organisation de la magistrature; elle s'est ralliée au projet de loi pour la suppression de quarante tribunaux de première instance et la création de vingt tribunaux de deuxième instance.

Paris, 1er juin.

La Gazette de France annonce que la droite royaliste se réunira jeudi, afin de discuter les termes proposés pour la minorité contenus dans certains rapports.

La droite fera une démarche auprès de M. Gambetta à ce sujet.

POUR SUITES

CONTRE LE DUC DE PADOUÉ. — La Commission des poursuites contre le duc de Padoue a décidé qu'elle entendrait M. Cazot.

DISTRIBUTION DES DRAPEAUX. — Il est inexact que le gouvernement ait adopté une date plus rapprochée que le 14 juillet pour la distribution des drapeaux.

L'AMBASSADE DE LONDRES. — Le duc de Northampton a le plus de chances pour l'ambassade de Londres. M. Say revient à Paris lundi et présidera le Sénat mardi.

Le *Correspondant* annonce que le comte de la Roche-Morelle, ministre de France à Londres, a offert un souper à M. Gladstone, premier ministre de la reine. M. Say proposera ce soir, à Londres, un banquet du Lord-Maire, un discours dans lequel il fera ressortir que l'entente parfaite entre la France et de l'Angleterre angère l'heureux résultat du règlement prochain de la question orientale. M. Say exprimera hautement son espoir que malgré les premières hésitations, l'œuvre du traité de commerce arrivera à terme.

LE SALON DE 1880. — Les médailles d'honneur du Salon de 1880 ont été décernées, dans la section de peinture, à M. Moret pour son tableau du *Bon Samaritain*, et dans la section de sculpture à M. Thomas pour sa statue de Mgr Landrot. Le prix du Salon a été décerné à M. Sanchet, sculpteur.

NOUVELLES DU SOIR

LE DUEL KOECHLIN-ROCHFORD. — Voici des renseignements très intéressants sur le duel qui doit avoir lieu jeudi en Suisse entre M. Koehlin, beau-frère de M. le préfet de police, et M. Henri Rochford.

Le jour même où la lettre de M. Henri Rochford parut dans le *Mot d'Ordre*, M. Koehlin envoya à l'ancien rédacteur de la *Lanterne* une provocation conçue en ces termes: « Je ferai par moi-même, si vous persistez à tout esprit vous avez perdu tout courage. »

M. Rochford répondit aussitôt par une lettre très violente qui se terminait ainsi: « En résumé, je suis à la disposition du coup de jarret de M. le préfet de police. »

On constitua aussitôt des témoins. L'arme choisie est l'épée. La rencontre aura lieu en Suisse. M. G. Koehlin et ses témoins ainsi que les témoins de M. Henri Rochford partent ce matin pour Genève à 8 h. 50.

LES COMPTES DE LA GUERRE DE 1870

D'après le *Voltairre*, M. Densy, député du Centre-Ouest, a écrit au ministre de la Guerre ce matin une lettre où il doit avoir eu main l'entrevue avec M. Gambetta au sujet de la prochaine mise à l'ordre du jour des comptes de la guerre de 1870.

L'INCIDENT ROCHFORD FILS. — Le *Gazette* publie une lettre de M. Rochford fils, qui oppose aux allégations de ce dernier le démenti le plus formel. Il affirme que l'escapade avait été préméditée et que la blessure au front avait été remarquée par eux quelques jours auparavant.

LES DECRETS DU 29 MARS

M. Constant, ministre de l'intérieur prend toutes les mesures nécessaires pour que l'exécution des décrets ait lieu à Paris, le 4 juillet, c'est-à-dire le 30 juin prochain. Les préfets dans les départements desquels se trouvent des congrégations non autorisées, sont mandés à Paris pour recevoir des instructions sur l'exécution de ces décrets. M. le duc d'Audoubert-Frémont a l'intention de déposer une proposition tendant à reculer cette date. Cette proposition sera certainement combattue par le gouvernement.

PEPETTE BOURSE DU 1er JUIN

5 0/0, 118,97. Italien, 86,20. Turc, 11,42. — Banque ottomane, 140,62. 541,25. Hongrois, 93,13/16.

Dépêches Télégraphiques

Les PROCESSIONS A CHIGNÉ. — Angers, 1er juin, 3 h. soir. L'Agence Havas communique que malgré l'arrêt municipal qui interdisait les processions dans la commune de Chigné, un certain nombre de personnes ont fait

des préparatifs pour l'installation d'un reposoir, dressé dans la cour du presbytère.

La cloche a annoncé le départ de la procession, qui est sortie de l'église en présence d'un foule de curieux.

Devant la porte principale se tenait le maire, ceint de son écharpe municipale et entouré de gendarmes.

Au nom de la loi, ce fonctionnaire a ordonné aux manifestants de rentrer dans l'église, mais ceux-ci ont passé outre.

Lorsque le dais a paru, le maire s'est posé résolument en face et a fait une nouvelle sommation à laquelle le curé s'est enfin rendu respectueux.

Toutefois le curé a déclaré, au pré que la procession sortirait encore dimanche.

Trois procès-verbaux ont été dressés. M. Maillet, député d'Angers, complètement rétabli, est parti aujourd'hui pour Paris.

DOUANIERS ET CONTREBANDIERS

Besançon, 1er juin.

On signale de Monthu une rébellion de contrebandiers contre les douaniers. Un contrebandier aurait été tué et un sous-brigadier blessé.

LES RESTES DE VASCO DE GAMA

Lisbonne, 1er juin.

Le *Diario do Governo* annonce que l'écrémont de la translation des restes de Vasco de Gama et du Camões est fixée au 8 juin au lieu du 8 octobre.

M. DE BISMARK ET LE VATICAN

Rome, 1er juin, 7 heures, soir.

L'*Osservatore Romano*, parlant de la lettre de M. de Bismarck au pape, constate qu'il n'est pas dans les usages diplomatiques de livrer à la publicité des correspondances de ce genre.

Le journal dit que les termes de la lettre posent la question d'une manière ambiguë, en faisant croire que le Vatican n'a pas procédé avec une parfaite netteté dans les négociations.

L'*Osservatore Romano* ajoute que le Vatican n'a jamais pu être suspecté de contradictions. Les excellents rapports, constamment entretenus entre la cour de Berlin et la curie romaine, sur les bases du respect de leurs droits respectifs, ont été interrompus par les lois de mai.

Le Vatican n'a été pas responsable. La